

Accord de licence

(Octobre 2010)

Titulaire de la licence (TITULAIRE):

(Le nom et l'adresse de la société apparaîtront imprimés sur tous les documents produits par le logiciel)

Nom de la société :

Nom du correspondant (pas imprimé sur les doc.) :

Adresse :

Adresse :

Code postal/Ville :

Tél. :

Fax :

Courriel :

(40 caractères max. par ligne) NOTE : joindre l'adresse de facturation si elle est différente

Type de licence:

(Cocher la case correspondante)

Licence Standard

Licence 1-année

Licence Université

Conditions générales d'accord de la licence :

L'organisme/société/personne susnommé (le TITULAIRE dans la suite) a le droit d'installer et d'utiliser le logiciel indiqué ci-dessous sur un nombre de postes utilisateurs n'excédant pas celui spécifié dans cet accord. Dans le cas d'une licence multi-utilisateurs, ou en cas d'extension ultérieure du nombre de postes utilisateurs autorisés, les informations relatives au TITULAIRE imprimées sur les documents produits par le logiciel (nom et adresse indiqués ci-dessus) seront les mêmes pour tous les postes utilisateurs y compris ceux ajoutés ultérieurement.

Pour utiliser le logiciel sur un ordinateur, il faut préalablement le déverrouiller en se connectant avec une clé au serveur d'activation d'EMD. Le contrôle de l'activation se fait par à partir du numéro identifiant le matériel et du nom du compte utilisateur Windows. L'utilisateur ayant activé le logiciel peut le désactiver et le logiciel peut alors être activé par un autre utilisateur sur la même ou une autre machine.

Un utilisateur peut activer le logiciel sur son ordinateur de bureau et sur son ordinateur portable à condition qu'il n'y ait pas utilisation du logiciel en même temps sur les deux machines.

Le manuel utilisateur en format PDF est fourni avec le logiciel. Le manuel utilisateur sur support papier peut être commandé au tarif indiqué sur la liste de prix en vigueur.

En l'absence de conditions particulières, le paiement des licences et des autres coûts résultant du présent accord est exigible dès l'envoi au TITULAIRE par EMD International A/S de l'accusé de réception de la commande.

Le présent accord prendra effet dès l'envoi par EMD International A/S (par courrier électronique ou ordinaire) de la clé d'activation du logiciel.

Les clauses de cet accord s'appliquent au présent achat mais aussi aux futurs achats de logiciels, de mises à jour et de services auprès d'EMD International A/S, par le TITULAIRE.

Conditions particulières applicables aux licences 1-année : la licence d'utilisation sera accordée pour une PERIODE LIMITEE à UNE ANNÉE. A son expiration le logiciel passera en mode « démo ».

Conditions particulières applicables aux licences Université : la licence d'utilisation sera accordée SEULEMENT pour un usage pédagogique ou pour des travaux de recherche, tout usage commercial étant exclu; ces conditions seront imprimées sur tous les documents produits par le logiciel avec le nom et l'adresse de l'université/organisme. EMD International A/S fournira l'assistance à un interlocuteur unique désigné par l'université/organisme. Les questions des utilisateurs devront être transmises à EMD International A/S via cet interlocuteur.

L'objet (logiciel/modules/nbre d'utilisateurs et de langues) de cet accord de licence initial s'applique à :

Suite logicielle : WindPRO energyPRO autre: _____

Modules	Langue(s)	Nombre d'utilisateurs

EMD International A/S, Niels Jernes Vej 10, DK-9220 Aalborg Ø, Denmark
tel: +45 9635 4444, fax: +45 9635 4446, e-mail: emd@emd.dk

EMD International A/S is an independent Danish software company within the Energy and Environmental sector. We cooperate with researchers, planners and companies within this sector to collect, develop and distribute relevant computer programs and data to be used for the DESIGN and PLANNING of renewable energy projects worldwide.

En achetant cette licence le TITULAIRE accepte les conditions suivantes :

Restrictions d'utilisation, limites de garantie et de responsabilité

Article 1. Restrictions d'utilisation

Aucune partie des logiciels ou des manuels ne peut être copiée, diffusée, retranscrite ou enregistrée dans un système de stockage d'informations ou bien traduite en langage humain ou informatique quel qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, magnétique, manuel ou tout autre moyen. Aucune partie des logiciels ou des manuels ne peut être communiquée à, ni utilisée par un tiers sans l'accord écrit d'EMD International A/S. La réalisation d'une copie de sécurité est autorisée et recommandée. La licence d'utilisation du logiciel pourra être suspendue si les conditions de paiement ne sont pas respectées.

Article 2. Limitations de garantie de responsabilité et de recours

a. Le logiciel est fourni en l'état sans garantie d'aucune sorte. Aucune garantie n'est fournie par EMD International A/S concernant les fonctionnalités du logiciel et les résultats produits par le logiciel. Aucune garantie n'est fournie par EMD International A/S ou par ses Agences/Partenaires/Représentants concernant l'exactitude, la précision, la fiabilité, la pertinence et autres non précisés de l'assistance fournie. Le TITULAIRE de la licence est seul responsable des options choisies lors de l'achat du logiciel, de l'installation du logiciel, de son utilisation, de l'utilisation des résultats obtenus et de l'interprétation des informations fournies par les services d'assistance. Le logiciel ne bénéficie d'aucune garantie implicite, de la part d'EMD International A/S, en matière de qualité marchande, de conformité aux lois et d'adéquation aux besoins ou à l'usage qui en est fait.

b. EMD International A/S ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de préjudices directs, indirects ou fortuits, tels que, mais non limités à, des manques à gagner ou à des pertes, résultant de l'utilisation du logiciel ou de l'inaptitude à utiliser le logiciel, même si EMD International A/S a été informé de la potentialité de tels préjudices ou si le préjudice résulte de la plainte d'un tiers envers le TITULAIRE de la licence.

c. Quel que soit le litige relatif à l'objet de cet accord, la responsabilité de EMD International A/S ne pourra, pour les préjudices effectivement subis et indépendamment de la forme du recours utilisé, être engagée au-delà du montant payé à EMD International A/S pour l'acquisition de la licence d'utilisation du logiciel cause, ou directement liée à la cause, du préjudice.

d. Le TITULAIRE de la licence s'engage à indemniser, à défendre et à mettre hors de cause EMD International A/S des conséquences résultant de la négligence ou des manquements du TITULAIRE, de ses employés, de ses sous-traitants ou de ses agents lors de l'utilisation du logiciel.

e. Aucune action en justice relative au présent accord, quelle que soit sa forme, ne pourra être engagée postérieurement à une période de deux ans suivant les faits objet de l'action, excepté pour les violations des dispositions de l'article-1 pour lesquelles une période de quatre ans est applicable.

Article 3. Arbitrages.

Pour les litiges, les désaccords, les plaintes résultant de cet accord, ou pour les violations, la rupture ou la validité de l'accord – qui n'auraient pas été résolus par la négociation directe entre les parties – il sera fait appel à un arbitrage conformément aux règles établies par l'United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL) en vigueur au moment de l'accord. Un seul arbitre sera nommé. La langue utilisée dans la procédure d'arbitrage sera l'anglais. La procédure d'arbitrage se tiendra à Copenhague au Danemark. Les parties s'engagent à accepter les décisions de l'arbitrage et renoncent à recourir la sentence.

Contrat de services (assistance and mises à jour)

A l'issue de la première année, le TITULAIRE a le choix entre les options suivantes (cochez la case correspondant à votre choix) :

Oui, je demande la souscription automatique au contrat de services pour la configuration logicielle objet de la présente licence **STANDARD** qui inclut :
✓ Le libre accès aux dernières mises à jour (développements) du logiciel et de la documentation.
✓ Le libre accès l'assistance par téléphone (hotline) ou par courriel (Internet) pour l'aide à l'utilisation du logiciel.
Le prix annuel de la souscription au contrat de services est de 20% du prix en vigueur de la configuration logicielle objet de la licence (la liste des prix en vigueur est disponible sur notre site : www.emd.dk). Note: le contrat de services peut être résilié à tout moment par le TITULAIRE. La résiliation prendra effet à la fin du trimestre suivant la demande de résiliation.

Me contacter avant l'expiration de ma **LICENCE 1-ANNEE** afin de la renouveler ou de la convertir en licence Standard.

Oui, je demande la souscription automatique au contrat de services pour la configuration logicielle objet de la présente licence **Université** aux conditions tarifaires qui m'ont été proposées par EMD International/AS.

Non, je ne souhaite pas souscrire dès à présent au contrat de services. Me contacter à l'issue de l'année gratuite d'accès aux services, pour confirmer ou de modifier le présent choix.

Par sa signature, le TITULAIRE de la licence s'engage à respecter les modalités du présent accord.

Date

Signature et cachet du TITULAIRE

N° de TVA intracommunautaire
(Pour les résidents de l'UE)